

couple d'années, je proposai à Madame L. de me donner son *grand livre* en échange pour deux des miens. Quelle ne fut pas ma joie, quand sa réponse accompagnée du sourire de la bienveillance, me fit connaître qu'elle acquiesçait à ma proposition ! Je n'eus rien de plus pressé que d'aller chercher les deux volumes que je lui donnais pour le sien, et qui étaient l'un, le livre de piété intitulé DIEU SEUL, et l'autre, un tome des œuvres de RACINE comprenant cinq ou six tragédies, le premier vieux, le dernier neuf, et proprement relié. J'aurais été au comble du bonheur si ce n'eût été d'un seul point qui m'inquiétait un peu : j'avais fait mon échange sans en parler à mes parens, et je n'étais pas accoutumé à rien faire définitivement sans leur aveu, encore moins leur mentir ; dans le cas dont je parle, il me semblait que ç'aurait été leur mentir tacitement, ou indirectement, que de ne leur rien dire de ma transaction. Au bout de trois jours, la conscience et le scrupule me pressant de plus en plus, je dis à ma mère ce qui en était. Quel revers, ou plutôt quel coup de foudre, quand au lieu de l'assentiment auquel je m'attendais, elle me reprocha d'un ton sévère mon manque de droiture, et m'ordonna, pour m'en punir, d'aller sur le champ porter à Madame L. son livre et de rapporter ceux que j'avais donnés en échange. Je ne répliquai ni ne murmurai ; je pleurai amèrement et perdis l'appétit pour trois jours, et le sommeil pour trois nuits entières. J'avais pourtant espéré que, touchés de mon affliction, mes parens reviendraient de leur rigidité à mon égard ; mais mon espérance fut vaine ; et il me fallut recourir de nouveau à mon système d'emprunt et de remise qui dura tant que je demeurai voisin de Madame L.

En pensant à la profonde affliction que j'éprouvai à cette occasion, j'ai souvent été tenté de blâmer l'extrême rigidité de mes parens à mon égard. Peut-être en effet une légère réprimande et la remise du consentement à quelques jours, eussent-elles été une peine proportionnée au délit : mais une fois le mot dit, et l'ordre donné, il convenait de tenir ferme ; car il n'y a pas, selon moi, de plus mauvais système que de se montrer faible avec les enfans. Pour revenir à Madame L., cette intéressante personne mourut à la fleur de son âge, mère de plusieurs enfans. Qu'on me permette, en versant une larme de regret sur sa tombe, d'adresser à sa mémoire les vers suivans :

Louise, hélas ! tu meurs aux jours de ton printemps,

Toi, qui, pour ton époux, tes amis, tes enfans,

Jusques en ton hiver étais digne de vivre !

Puis-je mettre en oubli ton amabilité,

Ta bienveillance, ta bonté,

Le bonheur que j'ai vu s'en suivre ?

Non, ces dons précieux de la divinité

Vivront dans ma mémoire autant que ton *grand livre*.